

**Le Directeur général****Michel Bonnemaïson**

☎ : +33 2 38 51 10 56

✉ : [m.bonnemaïson@variscan.fr](mailto:m.bonnemaïson@variscan.fr)

10 rue Léonard de Vinci

CS 40053

45077 Orléans cedex 2 - France

SIRET: 528 859 846 - RCS Orléans

Lettre recommandée avec AR

Nos réf : 2017\_01\_18\_1119\_MB

**Préfecture des Côtes-d'Armor**

Monsieur le Préfet

1, place du Général de Gaulle

B.P 2370

**22023 Saint-Brieuc Cedex 1**

Orléans, le 18 janvier 2017

Objet : Programme de travaux 2017 sur le PERM dit « Permis de Merléac »

Affaire suivie par : Philippe RICHARD (Bureau du développement durable)

Monsieur le Préfet,

Suite à réception de l'arrêté du 4 février 2014 nous donnant permis d'exploration sur le PERM dit « permis de Merléac » et conformément au Code minier, je vous confirme que nous allons envisager en 2017 les actions suivantes :

- Poursuite des recherches de données bibliographiques.
- Poursuite de la campagne de géochimie sols sur les zones identifiées comme prioritaires ainsi que dans le cadre de l'état zéro environnemental du PERM.
- Poursuite des études de terrains sur les zones potentiellement minéralisées (« gossans ») à la suite des travaux de 2016.
- Réalisation, si utile, de mesures de géophysique au sol sur certaines cibles qui le justifieraient au vu des résultats acquis auparavant.
- Réalisation de premiers sondages de reconnaissance géologique pour calibrer les premiers éléments de colonne stratigraphique sur le site de Porte-aux-Moines. Ce dernier point a fait l'objet d'une déclaration spécifique le 23 décembre 2016.

Les équipes de Variscan Mines et moi-même nous tenons à votre disposition ainsi qu'à celle de la DREAL pour vous apporter tous les compléments d'information que vous jugeriez nécessaires pour compléter l'instruction de notre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



Michel BONNEMAISON  
Directeur général

Copie : DREAL Bretagne (Gilles BELTRAMINO)